



A/S délivrance du certificat de la nationalité française

Par **KADER42**, le **07/09/2009** à **20:28**

Bonjour ,je vous voudrai avoir une réponse à ma situation vis à vis de la nationalité française , moi qui est née en algérie de père de nationalité française par filiation ainsi que mes quatre oncles,mes deux tantes ,mon frère , moi je possède la carte d'identité française , j'ai deux enfants qui ont leurs passeports français sans les cartes d'identité refusés leur délivrance par la mairie pour motif non production de ma CNF.Le dossier de ma demande du CNF a été déposé depuis deux ans et quelques mois auprès du greffier en chef du tribunal d'instance ou je réside actuellement mais je n'ai pas pu avoir de réponse jusqu'à présent ?.